



DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

**SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers  
présents : **28**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi  
9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la  
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **2**

Nombre de conseillers  
absents : **3**

Étaient présents :

**OBJET :**  
**Attribution du marché  
de travaux pour la  
réhabilitation d'un  
bâtiment en halles  
commerciales, brasserie  
et espaces de services –  
Lot 18**

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,  
Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal  
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa  
CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric  
BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID,  
Annie CHEVALDONNÉ, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Philippe BARRAU ;

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ

C.M. 14.04.2025  
 - N°46.1 -

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT EN HALLES COMMERCIALES, BRASSERIE ET ESPACES DE SERVICES – LOT 18**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2123-1 ;
- **Vu** la délibération n°15 en date du 5 novembre 2024 approuvant l'Avant-Projet de l'opération visant à la réhabilitation de l'immeuble dit « Défi-Mode » pour un montant total de travaux de 4 613 000,00 euros Hors Taxes (HT) (valeur juin 2024) ;
- **Considérant** qu'une consultation a été lancée, sous la forme d'une procédure adaptée, avec envoi de l'avis d'appel public à la concurrence le 21 janvier 2025 sur la plateforme de dématérialisation centreofficialles.com ainsi que dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), avec une date de remise des offres fixée au 28 février 2025 ;
- **Considérant** que la délibération n°46 du 14 avril 2025 reprend les lots 1 à 17 et le lot 20 ;
- **Considérant** que suite à une phase de négociation, la Commission des marchés en procédure adaptée s'est réunie le 9 avril 2025, et a donné un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes, conformément au rapport d'analyse des offres :
  - Lot 18 - Électricité / Courants faibles / SSI : entreprise IBELEC (63360 GERZAT) pour un montant de 258 000,00 euros HT pour l'offre de base et 2 696,87 euros HT pour la PSE relative à la détection intrusion ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 22 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (Annie CHEVALDONNÉ et Claire JOYEUX), 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Serap ALP, Francis ROUX, Yoann BENTJAC, Farida LAID) et 1 NE POUVANT PAS VOTER (Philippe BARRAU) :**

- **Attribue** les lots du marché de travaux pour la réhabilitation d'un bâtiment en halles commerciales, brasserie et espaces de services aux entreprises suivantes :
  - Lot 18 - Électricité / Courants faibles / SSI : entreprise IBELEC (63360 GERZAT) pour un montant de 258 000,00 euros HT pour l'offre de base et 2 696,87 euros HT pour la PSE relative à la détection intrusion ;
- **Autorise** le Maire à signer les marchés ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNÉ

Le Maire,



Stéphane RODIER

